

l'essentiel

septembre 2019

156

ISSN : 2497-3777



ENFANTS ET ÉCRANS

- dossier -

Image par StockSnap de Pixabay



AGIR POUR
LES FAMILLES

Édito par Marie-Josée BALDUCCHI, présidente de l'Udaf 44



Marie-Josée BALDUCCHI
présidente de l'Udaf 44

Les écrans, et plus largement toutes les technologies numériques, ont depuis près de 25 ans envahi progressivement notre quotidien et y occupent dorénavant une place incontournable au point que l'on a pu parler de fracture numérique pour évoquer le désarroi et même une réelle précarité touchant ceux de nos concitoyens qui n'y ont pas accès.

Nos enfants sont donc aujourd'hui nés avec les téléphones portables, consoles, tablettes et autres écrans de toutes sortes.

L'addiction chez l'enfant ou l'adolescent engendre légitimement chez les parents le souhait d'être conseillés, aidés, voire accompagnés dans cette nouvelle complexité (une de plus!) de leur rôle de parents, afin de ménager à leur progéniture un temps suffisant pour d'autres activités, du monde réel, indispensables à leur apprentissage, à leur épanouissement et à la préparation à leur vie d'adulte et de citoyen.

Or c'est justement le statut de citoyen qui est central lorsque l'on aborde le sujet du numérique et de ses usages : comment faire en sorte que dans cette société digitale, les femmes et les hommes soient des citoyens, libres, ouverts sur les autres et sur le monde, curieux d'apprendre, d'entreprendre, solidaires et responsables ?

La question n'est pas nouvelle et la réponse n'est pas simple. Mais les technologies et outils numériques dont nous disposons doivent justement rester à notre disposition et non l'inverse.

Ces technologies et nouveaux outils qui seront demain certainement différents et toujours plus sophistiqués doivent représenter pour le futur citoyen une opportunité de mieux comprendre, de s'interroger, de découvrir, d'interagir, de mieux vivre ensemble. Il s'agit donc pour chacune et chacun d'être capable d'en toujours mieux maîtriser les usages et non d'en devenir esclave. La technologie doit rester au service de l'homme, de sa liberté, de son intelligence, de son humanité...

Éviter l'asservissement de l'être humain à la technologie (l'addiction en est l'une des formes) est un combat de tous et de tous les jours. Il doit commencer très tôt, dès le plus jeune âge, à l'école bien sûr, mais aussi et d'abord dans la famille dont le rôle ne cessera jamais d'être essentiel. Bonne lecture.

Zoom sur ...

Famille Gouvernante : un logement à Héric

De par sa volonté de favoriser l'inclusion sociale des personnes souffrant d'un handicap psychique, l'Udaf 44 étend son programme Famille Gouvernante en ouvrant un troisième logement partagé et accompagné sur la commune d'Héric.

Le constat est unanime, le programme Famille Gouvernante développé par l'Udaf 44, apporte aux adultes souffrant de pathologies psychiques, une véritable stabilité par le logement. La présence quotidienne d'une gouvernante et la continuité du parcours de soins permettent à ces personnes fragilisées de reprendre pied au sein d'un lieu de vie sécurisant.

Après l'ouverture de deux logements à Nantes dans les quartiers du Breil et Chantenay, l'Udaf 44 a ouvert le 29 juillet un troisième logement « Famille Gouvernante » à Héric. Mis à disposition par le bailleur social Habitat 44, il s'agit ici de deux pavillons face à face avec un jardin, situés dans un lotissement, proche des commerces de proximité mais aussi du Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) et de l'hôpital de jour. Ce projet s'est mis en place en lien étroit avec le Centre Hospitalier Spécialisé de Blain. Par ailleurs, l'association Logement Fraternité a permis de financer une partie de l'aménagement des logements. Pour la première fois, la colocation au sein de ces deux logements est mixte (3 hommes et 3 femmes) et permet

aussi la présence d'animaux de compagnie. Quatre gouvernantes de l'ADAR se relaient quotidiennement pour assurer l'accompagnement et le suivi des locataires, tous sous mesure de protection auprès d'une association tutélaire.

Dans le cadre du projet habitat inclusif, porté par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et l'Agence Régionale de Santé (ARS), le déploiement du programme Famille Gouvernante se poursuivra avec d'autres ouvertures prévues sur le département d'ici 2021 notamment à Bouguenais, Nort-sur-Erdre, Nantes (projet immobilier Révélation), et Pontchâteau.

+ d'INFOS

Association Logement fraternité :
<https://logement-fraternite.org/>
02 40 12 04 86



Vidéo de présentation Famille Gouvernante :
www.udaf44.fr/actions/famille-gouvernante/
02 51 80 30 00

HOMMAGE

En mai dernier, nous apprenions avec une grande tristesse la disparition de deux militants familiaux qui ont marqué l'Udaf 44 par leur abnégation et leur engagement associatif.

Afin de rendre hommage à ces deux figures du monde associatif, nous avons fait le choix de retracer en quelques lignes, et de façon non-exhaustive, leur parcours.

Yves ROBIN,
Président de l'Udaf 44
de 1984 à 1998



Désigné en 1982 par la Fédération Départementale des Maisons Familiales de Loire-Atlantique pour siéger au Conseil d'Administration de l'Udaf 44, Yves ROBIN s'engage dans la défense de toutes les familles. Investi et reconnu, il est élu Président de l'Udaf 44 en 1984 et assumera cette responsabilité jusqu'en 1998.

Sous sa présidence de nombreux événements ont marqué l'institution à commencer par l'arrivée de nouvelles associations membres telles que l'APF, l'ADAR, l'Association des Veufs, pour ne citer qu'elles.

Le 3 Juin 1989, c'est en présence du Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, Monsieur Claude ÉVIN qu'il inaugure le nouveau siège social de l'Udaf rue Paul Bert à Nantes.

En 1990, Yves ROBIN voit l'Udaf 44 habilitée à gérer les tutelles et curatelles d'État, et c'est sous son impulsion qu'est créé en 1992, le Point Rencontre. C'est toujours sous sa présidence, que s'est tenue en 1992 l'Assemblée Générale de l'Unaf sur le thème de la Bioéthique.

Son parcours à l'Udaf 44 se traduit également par plusieurs mandats de représentation des familles auprès du Centre de l'Habitat, à la Commission d'agrément des adoptions ou encore au Conseil de Famille. Il fut aussi durant de nombreuses années, administrateur de l'Unaf en charge du dossier des CCAS.

Comme il eu l'occasion de l'exprimer : « *Vous avez fait de votre Président, un Président heureux* ». Cette expérience fût pour lui riche d'échanges et de collaborations, en particulier avec les administrateurs qui l'ont accompagné lors de ces mandats. Yves ROBIN avait à coeur aussi de rappeler que les projets mis en oeuvre par l'Udaf se sont toujours réalisés grâce à la motivation de ses salariés.

François LEGENTILHOMME,
Administrateur à l'Udaf 44
de 1976 à 2014



Dès 1976, il siége au Conseil d'Administration de la Mutualité Sociale Agricole de Loire-Atlantique au titre de l'Udaf jusqu'à se voir élu Président de la MSA 44 en 1990 avec son mandat Udaf.

De 1990 à 2010 c'est dans diverses instances régionales qu'il siége au titre de Président de la MSA comme par exemple au sein du conseil d'administration de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (Urcam) et à assurer la Présidence de la commission statistiques et relations conventionnelles.

Membre du conseil municipal de Sainte-Anne-sur-Brivet pendant deux mandats entre 1989 et 2001, il s'est notamment impliqué dans la mise en place du CAPS au niveau intercommunal.

En 2010, il siége à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie au titre de représentant Udaf dans le collège des représentants des usagers de services de santé et médicosociaux.

Membre de la commission santé à l'Udaf 44 mais aussi au sein du Conseil de développement de la Communauté de Communes de Pontchâteau - St Gildas des bois, il a travaillé sur la priorité de l'offre de soins, la permanence de soins et l'organisation des soins de 1^{er} recours, et sur la recherche de solutions d'accueil ou d'habitats partagés pour les personnes âgées afin de faciliter le maintien à domicile.

Son engagement associatif et sa volonté de toujours agir pour les usagers l'ont amené à prendre la Présidence de l'ADT 44 de 2010 à 2017, puis d'en devenir par la suite membre d'honneur.

Ces dernières années, il était devenu Président de l'association Alfa Répit (Accompagnement Lien Famille Répit) qui vient d'adhérer à l'Udaf 44.

Enfants et écrans

quels dangers et comment les éviter ?

Selon une enquête menée par l'Unaf (Union Nationale des Associations Familiales) auprès de 22 735 parents dans 60 départements, l'usage des écrans est le premier sujet de préoccupation des parents d'enfants de 6 à 12 ans, devant le suivi des devoirs à la maison.

Entre 2012 et 2017, la durée hebdomadaire d'utilisation des écrans par les enfants de 1 à 6 ans est passée de 2h10 à 4h37, soit plus du double, comme le rapporte un sondage Ipsos. Télévision, ordinateur, tablette, smartphone, jeux vidéo, la multiplicité des supports ne facilite pas la régulation de cette consommation.

À l'heure où la Ministre de la Santé, Agnès BUZYN met en garde sur l'exposition des moins de 3 ans face aux écrans, où l'Organisation Mondiale de la Santé annonce que l'addiction aux jeux vidéo est considérée comme une maladie, et que les Etats-Unis voient se développer des cures de désintoxication des écrans pour les enfants, il est légitime de s'interroger sur les risques encourus.

Des problèmes d'apprentissages

Les études et recherches sur ces questions se sont multipliées ces dernières années et font des constats inquiétants. La surexposition aux écrans peut avoir des effets très néfastes sur les plus jeunes comme le risque de souffrir d'un retard de langage. On observe des capacités cognitives moins élevées, particulièrement en ce qui concerne la mémoire à court terme, l'apprentissage de la lecture et des mathématiques. Les capacités d'attention et de concentration sont amoindries. En restant trop passifs devant les écrans, les petits peuvent avoir une moins bonne motricité à l'entrée à l'école parce qu'ils n'ont pas assez bougé.

Les risques sur la santé

Les enfants qui passent trop de temps devant les écrans, sont susceptibles d'avoir des troubles du sommeil, des états de fatigue et des maux de tête. En revanche, contrairement à beaucoup d'idées reçues, il n'est pas prouvé que les écrans entraînent une baisse de la vision, tant que les conditions d'usage sont raisonnables (distance, durée). Le manque d'activités physiques favorise la sédentarisation et par conséquent peut entraîner une mauvaise alimentation, des risques de surpoids et des problèmes de posture.

Une désociabilisation

En passant plus de temps devant les écrans, les enfants consacrent moins de temps au sport, aux jeux entre amis qui sont pourtant des activités essentielles pour apprendre le partage, le respect de l'autre et plus simplement se sociabiliser. Au-delà de quatre heures par jour, le risque de voir apparaître des problèmes émotionnels et une mauvaise estime de soi seraient notamment considérablement accrus. Les enfants qui passent trop de temps devant les écrans seraient moins heureux, plus anxieux et plus déprimés que les autres. Enfin les contenus violents ou inadaptés peuvent engendrer une agressivité, une impulsivité qui ne leur ressemblent pas.

Des conseils mais du bon sens

En accompagnant les enfants dans l'utilisation des écrans, cela permet de comprendre leur mode de fonctionnement et de les guider vers une bonne pratique du numérique, de leur faire découvrir des outils créatifs et enrichissants. Enfin, quoi de plus simple pour réduire l'exposition aux écrans que de donner soi-même l'exemple en s'imposant des temps de déconnexions.

Dans les années 50 à 60, on a reproché aux parents de laisser leurs enfants jouer dans la rue, dans les années 70 à 90, on s'est inquiété de voir la télévision servir de nounou. Comme s'ils n'étaient pas suffisamment accablés, les parents peuvent désormais se faire du souci avec la place qu'ils accordent aux écrans dans leur foyer. Heureusement, comme l'affirme l'association Jumeaux & Plus, les parents ont assez de ressources pour proposer aux enfants des activités diversifiées et encadrées. Et si leur imagination ne suffisait pas, de nombreuses initiatives se développent pour accompagner les parents dans cette régulation de l'usage des écrans.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

<https://lebonusagedesecrans.fr>

<https://www.unaf.fr> : Guide enfants et écrans de l'Unaf

<https://sergetisseron.com>

La fabrique du crétin digital de Michel Desmurget aux Éditions du Seuil

La règle 3-6-9-12 de Serge TISSERON

Spécialiste de la question des écrans, le psychiatre Serge TISSERON publiait déjà en 2007 un ouvrage intitulé «3-6-9-12 apprivoiser les écrans et grandir».

Il n'est pas question ici de ne pas reconnaître la richesse de divertissement et d'éducation que proposent les écrans mais plutôt l'idée que leur utilisation doit être en adéquation avec l'âge de l'enfant.

Cette règle, établie par le psychiatre est même relayée depuis 2011, par l'AFPA, l'association nationale française regroupant plus de 1600 pédiatres. Elle permet de donner des repères aux parents. Serge TISSERON rappelle néanmoins que l'environnement scolaire et l'éducation au numérique sont indispensables et complémentaires pour lutter contre la surexposition des enfants aux écrans. Alors, en quoi consiste cette règle ?

3 Pas d'écran avant 3 ans, ou tout au moins les éviter le plus possible parce que de nombreux travaux montrent que l'enfant de moins de trois ans ne gagne rien à la fréquentation des écrans.

6 Pas de console de jeu portable avant 6 ans. Aussitôt que les jeux numériques sont introduits dans la vie de l'enfant, ils accaparent toute son attention, et cela se fait évidemment aux dépens de ses autres activités. En outre, avant que l'enfant ne sache lire, les seuls jeux possibles sont les jeux basés sur la psychomotricité.

9 Pas d'Internet avant 9 ans, et Internet accompagné jusqu'à l'entrée en collège. L'accompagnement des parents sur Internet n'est pas seulement destiné à éviter que l'enfant soit confronté à des images difficilement supportables. Il doit lui permettre d'intégrer trois règles essentielles : tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public, tout ce que l'on y met y restera éternellement, et tout ce que l'on y trouve est sujet à caution parce qu'il est impossible de savoir si c'est vrai ou si c'est faux.

12 Internet seul à partir de 12 ans, avec prudence. Là encore, un accompagnement des parents est nécessaire. Il faut définir avec l'enfant des règles d'usage, convenir d'horaires prédéfinis de navigation, mettre en place un contrôle parental...

L'Éduc'écrans, une façon ludique de parler des écrans

La Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (Fnepe), a développé ce jeu comme un outil de médiation pour prévenir les parents des dangers de la surexposition aux écrans.



Destiné aux professionnels et bénévoles (psychologues, éducateurs,...) chargés d'animations collectives dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, l'Éduc'écrans permet d'aborder avec les parents la question de l'usage des écrans sans les stigmatiser ou les faire culpabiliser.

Il est utilisé au sein d'associations et de structures d'accueil du jeune enfant comme par exemple les espaces parents en établissements scolaires, les bibliothèques, les centres socio-culturels, les crèches, les Ram ou encore les PMI.

Ce jeu de plateau se compose de jetons et de cartes-questions classées selon huit thématiques : les apprentissages, l'autorité, les relations, les rythmes, la santé, les usages, l'autonomie, le pêle-mêle. Il se déroule en 3 temps d'échanges :

1^{er} temps : partage des représentations et des expériences. Quelle est la place des écrans dans la vie de la famille ?

2^d temps : approfondissement des échanges et élaboration de pistes d'actions éducatives. Peut-on mieux gérer les écrans au quotidien ?

3^{ème} temps : discussion libre. Les participants qui ont mis en pratique certaines des propositions imaginées précédemment sont invités à partager leur expérience.

+ d'INFOS

EPE 44 - 02 40 35 47 73 - www.epe44.fr

Comprendre les écrans, ça s'apprend !

Éducation aux médias et au numérique : rencontre avec l'association nantaise Fragil.



Merwann ABBOUD,
coordinateur



François-Xavier JOSSET,
chargé de projets médiatiques et numériques

La naissance de Fragil

En 2002, à l'heure où les artistes et les acteurs culturels se mobilisent en France dans ce qu'on peut appeler, la crise des intermittents, un groupe de passionnés de culture et de médias s'apprête à créer un média sous forme associative et à la ligne éditoriale orientée essentiellement sur la culture. Dans ce contexte de fragilité de l'expression artistique, de la culture, mais aussi des fragilités civilisationnelles post 11 septembre, ils choisissent de l'intituler Fragil sans la voyelle, pour une approche esthétique et visuelle.

Tout commence par un magazine «papier» entièrement alimenté par des contributions bénévoles. C'était l'époque de l'éducation aux médias par le biais du journalisme. Puis en 2010, le magazine migre sur le web sous la forme d'un blog, tout en conservant sa dimension participative et citoyenne.

Du journalisme à l'éducation aux médias et au numérique

À partir de 2015, notamment à la suite des attentats ayant frappé Charlie Hebdo, la demande en ateliers d'éducation aux médias augmente fortement et Fragil s'adapte pour répondre aux sollicitations et plus globalement à un besoin.

Aujourd'hui l'association compte deux salariés (bientôt trois) qui ont en charge de créer et d'animer des ateliers d'éducation aux médias et aux pratiques numériques. Ces ateliers se tiennent en milieu scolaire (de la petite section à l'université) et en milieu extra-scolaire (médiathèques, centre de loisirs, Prévention judiciaire de la jeunesse...).

Pour l'association Fragil, éduquer, "guider hors de" ou "faire produire", est une mission citoyenne primordiale pour développer, chez les publics qu'elle rencontre, un esprit critique. L'objectif est la compréhension du monde d'aujourd'hui et de demain.

Puisqu'elle est sans cesse en veille tout en voulant se rapprocher au maximum des besoins formulés, Fragil est aussi en capacité de proposer des ateliers "sur-

mesure" auprès des personnes qui la sollicitent. Elle peut également proposer un échange sur des temps spécifiques pour interroger le quotidien de ses publics sur leurs usages médiatiques et numériques.

Les thématiques les plus sollicitées

Parmi les demandes d'intervention, trois sujets reviennent régulièrement : Les écrans, les réseaux sociaux et les Fake news. Ce sont majoritairement les associations de parents d'élèves qui sollicitent une intervention sur «les écrans». En revanche, les réseaux sociaux et Fake news sont demandés par des partenaires divers et variés.

En parallèle, via son webzine, la trentaine de contributeurs bénévoles de l'association propose une revue de presse et des articles d'actualité tels que : «La vie privée à l'heure des enceintes connectées», «Les chats des jeux vidéo potentiellement dangereux ?» ou encore «Procès du journalisme, la parole est à la défiance».

Aller plus loin, ensemble

Dans une société où chaque citoyen est touché par un flot d'informations continu, Fragil attache une importance toute particulière à la pratique collective, au dialogue et à l'initiative. Selon Fragil, l'éducation aux médias et aux pratiques numériques a encore de beaux jours devant elle. C'est pourquoi, ses salariés sont formés aux techniques d'animation de l'éducation populaire et développent de plus en plus d'ateliers qui s'en inspirent afin d'étoffer leur catalogue.

L'association peut compter sur de nombreux partenaires, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou bénévoles, pour mener à bien ses actions qui touchent directement et annuellement près de 500 personnes dans la région.

+ d'INFOS

Fragil - 06 51 45 61 70 - www.fragil.org

Un site internet qui conseille les parents



Face au déploiement des écrans et des outils numériques au sein des familles, l'Unaf (Union Nationale des Associations Familiales) est convaincue que les parents ont un rôle fondamental à jouer auprès de leurs enfants pour les protéger, les guider et les aider à bien grandir.

Afin d'accompagner les parents dans leurs pratiques numériques familiales, sans les culpabiliser, a été créé le site www.mon-enfant-et-les-ecrans.fr qui propose une mine d'informations claires, pratiques et mises à jour régulièrement. Des Conseils pratiques, astuces faciles à mettre en place, des avis d'experts et une actualité numérique décodée : « Mon enfant et les écrans » a vocation à permettre aux parents de reprendre la main et trouver un équilibre familial autour de l'usage des écrans !

Sur le site, les articles sont répartis à travers quatre rubriques : Familles et Écrans (ex : Jeux vidéo à la maison, comment les gérer sans stress) , Écrans et santé (ex : La concentration en danger) , Écrans Mode d'emploi (ex : Les données personnelles de votre enfant) et Dérives et Écrans (ex : Cyber-harcèlement, comment protéger son enfant ?)

L'Udaf 44 organise un cycle «Face aux écrans» à destination des parents



Ateliers-Echanges

Face aux ÉCRANS de 20h à 22h

ATELIERS GRATUITS
 Sur inscription : 02 51 80 30 06
 c.boulic@udaf44.asso.fr
 Animés par : l'association Fragil
 et l'École des Parents

UDAF44 : 35A rue Paul Bert à Nantes. Salle Laënnec (sonnette Laënnec)

Chiffres, comportements et problématiques au sein des foyers.

LUNDI 18-11-2019	MERCREDI 20-11-2019	LUNDI 25-11-2019	JEUDI 28-11-2019
Petite enfance	Ados	Enfant	Adulte
Quel contenu adapté aux jeunes enfants ? Quels conseils de prévention ?	Les réseaux sociaux : quelles pratiques ? Quelle culture ? Quel contenu ? Le cyberharcèlement qu'est-ce que c'est ?	Les jeux-vidéos : quelles pratiques ? Quelle culture ? Quel contenu ? C'est quoi l'addiction aux jeux-vidéos ?	Les fake-news : qu'est-ce que c'est ? Quelle logique dans la diffusion ? Comment identifier et décrypter les fake-news ?

Des conseils de Prévoyance

L'association Entr'aide Avenir vient d'éditer un fascicule consacré aux conseils de Prévoyance.

L'objectif de celui-ci peut se résumer à travers la citation du philosophe Auguste Comte : «Savoir pour prévoir afin de pouvoir».

Qu'on soit en couple ou seul, rappel dans ce dépliant des choses à connaître, à comprendre et à mettre en place.

+ d'infos : www.entraideavenir.fr



Théâtre : l'accompagnement du deuil d'un tout petit :

Les associations Naître et Vivre, Entr'aide Avenir, Elisabeth Kübler-Ross Loire-Atlantique et Vivre son deuil Bretagne, proposent le 24 octobre à Nantes, salle de l'Égalité, une représentation de la pièce «Tu seras un homme papa» de et avec Gaël Leibling. À l'issue de la représentation échanges avec le comédien et les associations.

+ d'infos : contact@naître-et-vivre.org et entraideavenir@outlook.fr



4 associations rejoignent l'Udaf 44

• Al'fa Répit

Le Relais des Aidants Al'Fa Répit (Accompagnement Lien Famille Répit) est un lieu d'accueil, d'information, de formation, d'écoute et de soutien. Il est spécifiquement dédié à toute personne qui aide un proche en situation de dépendance, de maladie, particulièrement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et Parkinson.

Al'fa Répit dispose d'un espace de documentation, une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, d'un accueil de jour et une halte répit.

+ d'infos : www.alfarepit.fr ou au 02 40 66 94 58



• L'Association des Traumatés crâniens et des Cérébraux Lésés de Loire-Atlantique

Elle regroupe des bénévoles qui ont traversé cette épreuve et dont l'expérience, le discernement et la formation peuvent aider les familles à préparer l'avenir.

L'association propose aux familles touchées, une aide morale et psychologique et informe sur les moyens disponibles pour soigner, rééduquer et réadapter à la vie les traumatisés crâniens.

+ d'infos sur www.aftc44.net ou au 07 50 69 20 36



• Manou Partages

Manou Partages a pour mission de tisser du lien social intergénérationnel de proximité en vue de rompre l'isolement et d'étendre le cercle familial et le réseau social de chacun. De cette manière elle vise à permettre aux séniors de transmettre et donner de leur temps, aux enfants éloignés de leurs grands-parents naturels de nouer une relation privilégiée avec un papy et/ou une mamie de cœur, et aux parents de rencontrer cette précieuse génération qui sait apporter une écoute et un conseil. Manou Partages construit également des ponts entre les résidents des EHPAD, des maisons de retraite, les résidences séniors et les familles adhérentes à l'association.

+ d'infos sur www.manou-partages.org ou au 06 85 71 18 74



• Comité 44 France Parkinson

Il propose des réunions d'accueil, d'écoute, d'échanges et de convivialité sont organisées chaque mois pour les patients et accompagnants.

Des activités et ateliers hebdomadaires animés par des professionnels (sophrologie, psychomotricité, qi-gong, voix ...) sont proposés aux adhérents.

Le comité 44 met en place des réunions d'informations, des conférences ou des débats en présence d'experts concernés par la maladie de Parkinson, et développe des actions de sensibilisation auprès par exemple d'EHPAD ou d'organismes de formations ou de services à domicile.

+ d'infos sur www.franceparkinson.fr ou en les contactant au 06 60 64 94 15 ou via comite44@franceparkinson.fr



AGIR POUR
LES FAMILLES